



DIRECTION DE LA DEMOCRATIE, DES CITOYEN.NE.S ET DES TERRITOIRES

Service Politique de la Ville

2024 DDCT 172 - Actions en faveur des jeunes des quartiers populaires - Subventions à 3 associations pour 3 projets pour un montant total de 42 775 euros.

PROJET DE DÉLIBÉRATION EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris s'est dotée d'un Pacte parisien pour les quartiers populaires, qui traduit l'ambition de la Ville à « faire plus, faire mieux et faire ensemble » et apporter des réponses concrètes dans chacun des 35 quartiers populaires qui ont été identifiés à partir de 12 indicateurs de vulnérabilité comme nécessitant une intervention renforcée des pouvoirs publics.

Le contrat de ville constitue le volet partenarial de cette politique volontariste. À travers ce contrat, la Ville de Paris, l'État, les organismes de sécurité sociale (Caf, CNAV, CPAM), la Banque des territoires, les bailleurs sociaux, l'Académie de Paris, l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France, la Préfecture de Police, le Parquet de Paris, France Travail, la Mission locale de Paris, l'EPEC, la Chambre de Commerce et d'Industries de Paris et La Poste s'engagent à mettre en œuvre et à soutenir des actions concourant à l'amélioration des conditions de vie des habitantes et des habitants des quartiers politique de la ville, dont la liste de ces derniers est fixée par le décret ministériel n° 2023-1314 du 28 décembre 2023.

Dans ce cadre, les actions en direction des jeunes, et particulièrement ceux parmi les plus éloignés de l'action publique, sont déterminantes et doivent être soutenues en priorité. Dans les quartiers populaires, ce sont 18% des 16-25 ans qui ne sont ni en études, ni en emploi. La remobilisation et la valorisation des compétences des jeunes, le renforcement des compétences psycho-sociales, la sécurisation des parcours et l'acquisition de l'autonomie et leur participation active constituent le cœur des projets proposés aujourd'hui. Les projets financés dans le cadre de cette enveloppe répondent à des besoins identifiés sur des thématiques ou des publics prioritaires (parmi les 13/30 ans). Les axes privilégiés sont les suivants :

- Élargissement du public prioritaire aux collégiens en cohérence avec le pilotage des accueils de collégiens exclus et pour conforter une logique de parcours en lien avec le GIP-réussite éducative
- Émergence de nouveaux partenariats/ expérimentation de projets
- Participation des jeunes dans la conception et/ou la mise en œuvre

- Favoriser la prévention des rixes à travers un projet commun par et pour les jeunes
- Favoriser la cohésion des jeunes issus de territoires différents.
- Permettre le décroisement des jeunes acteurs-bénéficiaires de leurs territoires.

Pour la lutte contre le décrochage scolaire :

Pour les 17^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements :

Dans le cadre de l'accompagnement des accueils de collégiens exclus dans leur fonctionnement global, le service Politique de la Ville souhaite apporter une participation financière qui permettra à la plateforme portée par l'association des PEP75 de soutenir des projets portés dédiés aux collégiens exclus. Ces projets ont vocation à proposer à ces élèves des actions de remobilisation scolaire, de valorisation de l'estime de soi et des autres par le biais du sport ou d'un autre médium susceptible de répondre aux besoins et envies de ce public.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention de **25 000 €** à l'association des PEP 75 au titre du soutien à son accueil de collégiens exclus.

Pour la lutte contre l'orientation subie et l'accompagnement dans le stage de 3^{ème} :

Pour les 11^{ème} et 19^{ème} arrondissements :

L'association « S'orienter ensemble » pour un projet intitulé « découverte des métiers au sein d'un collège ». Les programmes Découverte partent du constat que les jeunes ne connaissent que peu les métiers et formations, et peuvent donc très souvent « passer à côté » de leur orientation par méconnaissance. Ces programmes ont pour but d'éveiller leur curiosité et de leur faire découvrir des métiers dans des domaines à fort potentiel, tant par les formations proposées, qui ne font pas toujours le plein, que par les possibilités d'emplois à moyen et long terme.

Le projet cible 300 élèves sur 3 collèges parisiens et permettra sur la base d'un diagnostic des besoins identifiés par les équipes éducatives, de proposer des actions de découverte et d'accompagnement.

Ce projet co-construit avec les équipes de développement local se déroulerait sur deux territoires (11^{ème} et 19^{ème}) et trois collèges qui ont confirmé leur intérêt pour intégrer ce projet.

- **Le collège Lucie Aubrac**, très en lien avec l'EDL du 11^{ème} dans le cadre de l'organisation du forum des métiers qui se déroule au sein du collège une fois par an et également en lien avec l'association S'orienter ensemble qui propose des ateliers aux collégiens.
- **Le collège Rouault**, quartier Danube, choix justifié par le bon lien avec l'équipe éducative du collège. Le collège Rouault est un collège dont la direction a une volonté de partenariat : beaucoup d'élèves suivent une activité à l'année en plus de leurs cours, dont une partie est dispensée par des associations partenaires. L'EDL est en lien régulier avec l'établissement, qui est ouvert sur le quartier. D'autre part, un partenariat consolidé est déjà engagé avec S'orienter Ensemble, association identifiée par le service politique de la ville, comme chef de file potentiel de cette expérimentation.
- **Le collège Suzanne Lacore**, quartier Rosa Parks qui s'appuie sur un bon lien avec l'équipe éducative du collège, un besoin moins couvert sur ce collège mais bien identifié par la principale du collège.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention de **5 775 €** l'association « S'orienter ensemble ».

Pour la cohésion des jeunes et la lutte contre les rixes

Pour les 10^{ème}, 11^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 17^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements :

L'association SYTTEEN organise un tournoi de foot inter-QPV et le projet présenté permet de travailler les questions de l'occupation positive des jeunes dans l'espace public, de leur inclusion dans les pratiques sportives locales et de leur implication citoyenne. Dans ce contexte de lutte contre les rixes, ce projet entend avoir un impact significatif et positif à plusieurs niveaux :

- **La cohésion sociale** : un tournoi de football rassemble des personnes de divers horizons autour d'une activité commune et positive. Il favorise les interactions entre les jeunes qui, autrement, pourraient être en conflit.
- **La prévention des rixes** : en offrant une alternative constructive et engageante, le tournoi réduit le temps libre que les jeunes pourraient consacrer à des activités nuisibles, comme les rixes.

Ce tournoi est construit avec les partenaires locaux des 13^{ème} et 14^{ème} touchera différents jeunes des Quartiers Politique de la Ville : Granges-Aux-Belles 10e, Belleville 11/20^{ème}, Olympiades/Kellermann 13e, Porte de Vanves - Didot 14e, Falguière 15e, Porte de Saint-Ouen 17e, Rue de Nantes 19e, Saint Blaise 20e.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention de **12 000 €** l'association « SYTTEEN ».

Les subventions proposées pour l'ensemble des projets présentés dans ce cadre s'élèvent à 42 775 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris